



Belle Etoile
SHOPPING CENTER

RÈGLEMENT

3 jours
fous!

Art. 1 L'association des commerçants du shopping center la Belle Etoile organise un concours en ligne sans obligation d'achat intitulé « **3 jours fous** ».

Art. 2 Le jeu aura lieu du jeudi 1er octobre au samedi 3 octobre 2026.

Art. 3 La participation au jeu est ouverte à tous les visiteurs de la Belle Etoile via un QR Code qui les redirige sur la page www.belucky.lu

Art. 4 Il suffit de remplir le formulaire et d'accepter les conditions générales du jeu.

Art. 5 Les organisateurs mettent en jeu :

1^{er} prix : Séjour dans un gîte « Kabaischer » du Minett Trail :

2 nuits pour 2 personnes et 2 entrées pour un musée au choix de la région Minett, valeur: 650€

2^e prix : Aventure Luxfly : 8' de vol pour 2 personnes, valeur 325€

3^e prix : Expérience Surf : séance d'initiation au surf et accès au Spa pour 2 personnes, valeur 188€.

Art. 6 Les gagnants seront tirés au sort et avertis par email.

Art. 7 Les gains ne peuvent être ni monnayés, ni échangés.

Art. 8 Aucune réclamation écrite ou verbale au sujet du jeu ne sera acceptée.

Art. 9 La participation à ce jeu implique automatiquement l'acceptation du présent règlement et n'autorise aucun recours en justice.

Art. 10 L'association des commerçants du shopping center la Belle Etoile ne pourra être tenue pour responsable si par suite d'un cas de force majeure ou toute autre cause fortuite, indépendante de leur volonté, le jeu devrait être purement et simplement annulé, reporté ou arrêté. Dans ce cas une annonce serait faite par voie d'affichage dans les points de vente.

Art. 11 Les organisateurs se réservent le droit de poursuivre en justice quiconque aurait tenté de frauder ou de falsifier des bulletins de grattage.

Art. 12 Par sa participation, le joueur consent à recevoir la newsletter de la Belle Etoile par email.